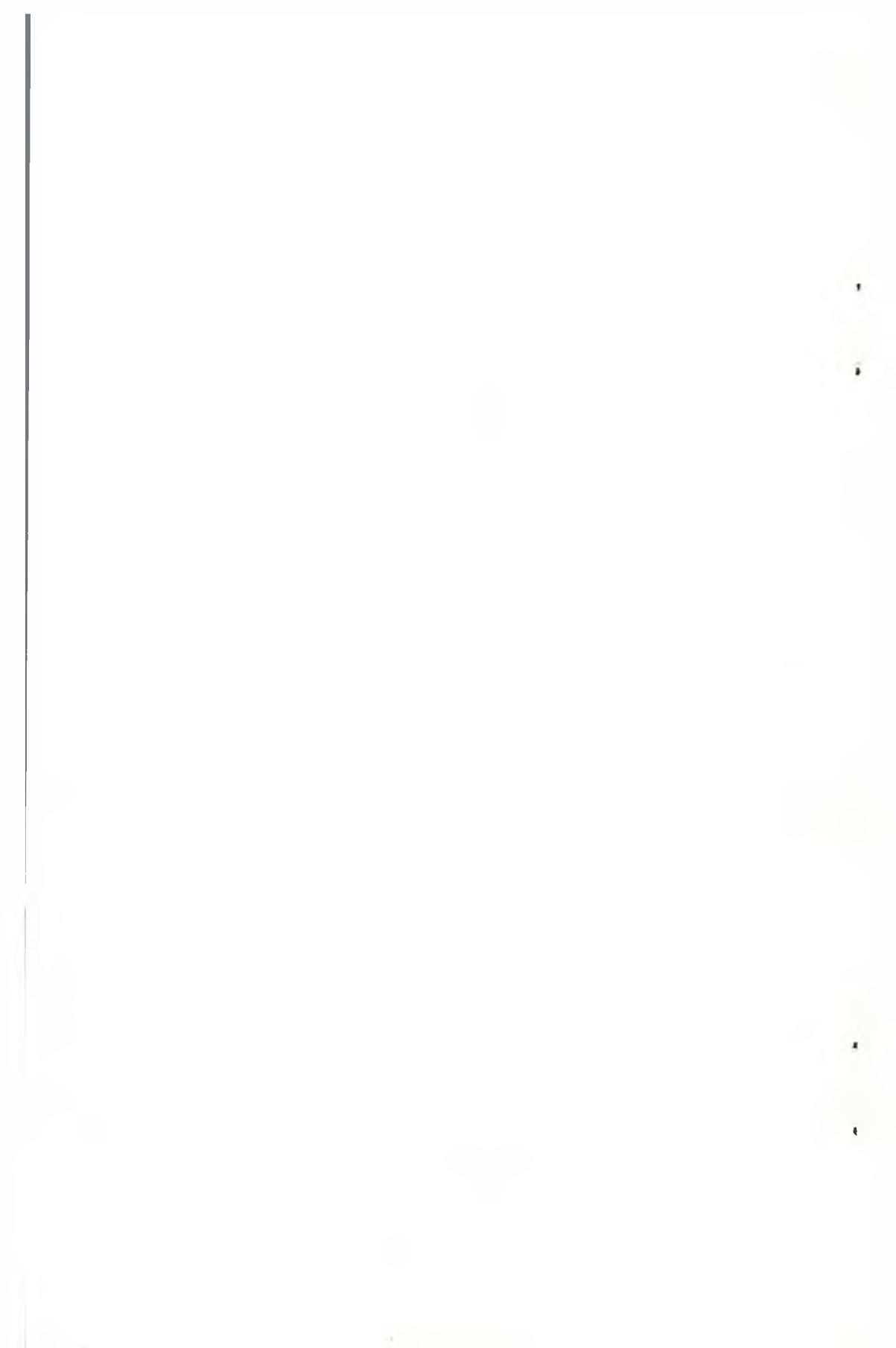


Bernard GINESTE

**« Èsan gar proeôrakotes » (Actes 21, 29) :
Trophime a-t-il été « vu » à Jérusalem ?**

Extrait de la *Revue thomiste* 1995 — n° 2

REVUE THOMISTE - TOULOUSE



« *Èsan gar proeôrakotes* » (Actes 21, 29) : Trophime a-t-il été « vu » à Jérusalem ?

L'objet du présent article est de reconsidérer le sens du verbe *prooraô*, dans l'épisode de l'arrestation de Paul à Jérusalem, et de sonder les conséquences éventuelles d'une nouvelle interprétation de ce passage sur la prosopographie paulinienne.

A. Sens du verbe *prooraô* en Actes 21, 29

Tout le monde s'accorde à reconnaître, dans l'absolu, que le préfixe *pro-* est susceptible de modifier de plusieurs manières le sens du verbe simple *oraô*, « voir », soit en un sens local, soit en un sens temporel. Dans le premier cas *prooraô* signifie « voir devant (soi) », c'est-à-dire « avoir sous les yeux » ; *pro-* n'a somme toute alors le plus souvent qu'une valeur intensive. Dans le second cas, qui n'est pas le moins fréquent, *prooraô* veut dire « voir par avance », c'est-à-dire, généralement, « prévoir », ou, dans certains cas, « voir antérieurement ».

Au sein du Nouveau Testament, hormis une occurrence dans la *Lettre aux Galates* (3, 8), ce verbe n'apparaît que dans les *Actes des apôtres* : deux fois dans le discours de Pentecôte de Pierre (2, 25 et 31), puis dans le passage qui va nous occuper (21, 29).

En *Galates* 3, 8 et *Actes* 2, 31, il a pour sens évident et incontesté « voir d'avance » ou « prévoir ». En *Actes* 2, 25, les choses se présentent, semble-t-il, différemment ; mais comme il s'agit alors d'une citation littérale et explicite de l'Écriture dans la version des Septante, on ne saurait considérer cette occurrence en elle-même comme représentative de la langue des *Actes*, non plus que de celle du Nouveau Testament.

Ainsi donc, sous la plume de Paul comme sous celle de Luc, en dehors du passage qui va nous occuper, le seul sens attesté pour le verbe *prooraô*, lorsque du moins il est employé spontanément, est

celui de « voir d'avance » ou de « prévoir ». Ceci considéré, qu'en est-il du contexte d'*Actes* 21, 29 ?

Les exégètes en effet ne sont pas d'accord sur la valeur du préfixe *pro-* dans la phrase : « *Èsan gar proeôrakotes Trophimon ton Ephesion en polei sun autô...* »

Il s'agit alors d'expliquer pourquoi des juifs d'Asie, venus à Jérusalem dans le même temps que Paul, ameutèrent la foule des pèlerins en l'accusant d'avoir souillé le sanctuaire en y introduisant un non-juif.

1. Les deux solutions en vigueur

Les uns, comme semble-t-il la vieille version latine intégrée dans la Vulgate, comprennent *pro-* en un sens local ou plutôt intensif, et font en somme comme si le texte portait *èsan gar eôrakotes* : « car ils avaient eu sous les yeux Trophime en ville avec lui », c'est-à-dire : « car ils avaient vu Trophime en ville avec lui (*viderant enim Trophimum Ephesium in civitate cum ipso*)¹. »

Les autres, comme par exemple dom Jacques Dupont, accordent alors à ce préfixe une valeur d'antériorité temporelle et comprennent par suite : « Précédemment, en effet, ils avaient vu Trophime en ville avec lui. »

Cette traduction paraît bien possible dans l'absolu : il ne serait pas sans exemple que *proeôrakotes* soit un pur et simple équivalent de *eôrakotes*² ; encore faut-il cependant que le contexte tranche nettement en ce sens.

Beaucoup de versions enfin profitent du contexte pour s'abstenir de trancher. Et en effet, en portant ici le plus-que-parfait du français (« car ils avaient vu Trophime »), on peut rendre tant le sens du parfait périphrastique que la nuance éventuelle d'antériorité du préfixe *pro-*. Mais ce qui est permis aux traducteurs ne l'est pas aux commentateurs, auxquels il incombe de prendre position entre ces deux solutions, à moins qu'il ne s'en présente une meilleure.

2. Une anomalie grammaticale

Avant tout, il faut examiner la construction de la phrase dans son ensemble, telle que la comprend par exemple la *TOB* de 1978 : « Ils avaient déjà vu en effet (*èsan gar proeôrakotes*) Trophime d'Éphèse avec lui dans la ville (*Trophimon ton Ephesion en tè polei sun autô*) et

1. Mais une autre vieille version latine porte : *providerant enim*.

2. Dans la Septante, au *Premier Livre d'Esdras* 5, 60 (*alias* 5, 63), lorsqu'on reconstruit vaillie que vaillie le temple de Salomon, il est question des « anciens qui avaient vu le temple d'avant celui-ci (*hoi eôrakotes ton pro toutou oikon*) » ; et certains manuscrits, dont l'*Alexandrinus*, portent *hoi proeôrakotes*.

ils pensaient que (*hon enomizon hoti*) Paul l'avait introduit lui dans le Temple (*eis to hieron eisègagen ho Paulos*). »

Le sens obtenu par cette traduction est apparemment satisfaisant³. Mais il suppose dans le fait une anomalie de construction très étonnante chez Luc, à savoir que le verbe *nomizô* introduirait ici une proposition subordonnée conjonctive introduite par *hoti*.

Or, en grec classique, *nomizô* n'introduit que des propositions subordonnées infinitives. Surtout, Luc, dont tout le monde connaît les facilités à s'exprimer en un grec correct lorsqu'il le veut bien, respecte systématiquement cet usage⁴, comme d'ailleurs Paul⁵. L'usage de propositions subordonnées introduites par *hoti* est une licence populaire⁶ qui n'est attestée que chez les autres auteurs du Nouveau Testament⁷.

Ce respect de l'usage classique par Paul et Luc, si étrange qu'il soit au sein des écrits du Nouveau Testament, et quelle qu'en soit la raison, est, il faut y insister, un fait constant et indubitable, d'autant qu'il s'étend chez ces deux auteurs à tous les verbes du même genre que *nomizô*, qu'on appelle traditionnellement *verba existimandi*⁸.

Il faut donc se rendre à l'évidence : en comprenant comme on le fait généralement Actes 21, 29, on attribue à l'auteur des Actes, en ce passage, un vulgarisme qu'il évite soigneusement dans tout le reste de son œuvre.

B. Nouvelle solution

Il faut donc construire si possible la phrase autrement, en partant du principe que la subordonnée en *hoti* doit plutôt dépendre du parfait périphrastique *èsan proeôrakotes* que du verbe *nomizô*.

De fait une telle subordination est normale après le verbe *prooraô*, étant considéré qu'il acquiert ainsi le sens de « prévoir », comme en Galates 3, 8 : « Voyant par avance (*pro-idousa*) que (*hoti*) c'est par la foi que les non-juifs (seraient) justifiés » ; et comme dans le cas du verbe analogue *problepô*, en Psaume 37 (LXX, 36), 13 : « Le Seigneur se rit du méchant, parce qu'il voit d'avance que (*problepei hoti*) son jour viendra. »

À quel sens aboutit-on alors très littéralement ? « Ils étaient se-trouvant-avoir-prévu (*èsan gar proeôrakotes*) Trophime d'Éphèse

3. « Déjà », il est vrai, n'est pas très heureux, puisque cet adverbe peut donner à penser au lecteur non prévenu qu'on le voit à nouveau avec Paul ; mais c'est un détail.

4. Luc 2, 44 ; Actes 7, 25 ; 14, 19 ; 16, 13 ; 16, 27 ; 17, 29.

5. 1 Co 7, 26 ; 1 Tim 6, 5.

6. Cf. F.-M. ABEL, *Grammaire du grec biblique suivie d'un choix de papyrus*, « Études bibliques », Paris, Gabalda, 1927, p. 304.

7. Matthieu par exemple renverse même systématiquement cet usage : 5, 17 ; 10, 34 ; 20, 14.

8. E. JACQUIER, *Les Actes des apôtres*, « Études bibliques », Paris, Gabalda, 1926, p. CLXIX, note le fait et renvoie à Actes 7, 25 ; 8, 20 ; 13, 25 ; 14, 19 ; 16, 15 ; 18, 6 ; 26, 25, et à J. VITEAU, *Étude sur le grec du Nouveau Testament*, II. Le verbe : syntaxe des propositions, Paris, Bouillon, 1896, n° 113 b, p. 52.

(*Trophimon ton Ephesion*) – en ville avec lui ils le pensaient (*en tè polei sun autô hon enomizon*) –, que dans le Temple l'avait introduit Paul (*hoti eis to hieron eisègagen ho Paulos*). »

On a donc là une prolepse coupée par une parenthèse contenant elle-même une seconde prolepse ; c'est une construction *ad sensum* qui ne serait pas isolée chez Luc, ainsi que nous le verrons.

Le français étant un peu moins souple, on pourrait la rendre approximativement ainsi : « Ils pensaient pour l'avoir prévu que Trophime d'Éphèse (qu'ils croyaient en ville avec lui), Paul l'avait introduit dans le Temple. »

Nous supposons donc ici au verbe *prooraô* l'un de ses sens les plus usuels, qui est celui de « prévoir » ; au parfait, il marque le résultat présent d'une prévision, résultat qu'on peut qualifier d'attente, car, d'une manière générale, on s'attend à ce que se produise ce qu'on a prévu : « Car ils étaient ayant prévu... » Ou encore : « Ils pensaient, pour l'avoir prévu, que... »

1. L'expression périphrastique de l'attente chez Luc

« Ils étaient ayant prévu. » Cette tournure périphrastique est fréquente dans l'œuvre de Luc⁹ avec les verbes exprimant l'idée durative d'« attendre », comme *prosdekhomai* ou *prosdokaô*.

Luc 1, 21 : « Or le peuple était attendant Zacharie (*èn de laos prosdokôn*¹⁰ *Zakharian*), et ils s'étonnaient de ce qu'il s'attarde dans le Sanctuaire. » *Luc* 8, 40 : « Et lorsque Jésus revint la foule l'accueillit, car ils étaient tous l'attendant (*èn gar pantes prosdekhontes*). » *Luc* 23, 8 : « Or Hérode en voyant Jésus se réjouit grandement, car il était depuis longtemps désirant le voir (*èn gar [...] thelôn idein auton*) parce qu'il avait entendu parler de lui et il espérait voir quelque miracle fait par lui. » *Actes* 10, 24 : « Le jour suivant il entra dans Césarée. Or Cornélius était les attendant (*èn prosdokôn autous*), ayant invité ses parents et ses amis intimes¹¹. »

2. Parenthèses et prolepses dans l'œuvre de Luc

« Ils s'étaient mis dans la tête, Trophime d'Éphèse (en ville avec lui, à ce qu'ils croyaient), que dans le Temple l'avait introduit Paul. » Nous supposons donc ici une double prolepse, tour extrêmement fréquent dans la langue parlée, l'une d'elles étant imbriquée dans l'autre par une sorte de parenthèse.

9. On ne la retrouve qu'une fois chez Marc, 15, 43 : « Joseph d'Arimatee, membre en vue du Sanhédrin, qui lui aussi était attendant (*èn prosdekhomenos*) le règne de Dieu. » Cf. *Luc* 23, 51 : « qui attendait, (*prosedekheto*). »

10. Variante « occidentale » : *prosdekhomenos*.

11. Variante « occidentale » : « Or Cornélius était les attendant (*èn prosdekhomenos autous*), et, ayant convoqué ses parents et amis intimes, attendait (*periemeinen*). »

Tant la prolepse¹² que la parenthèse¹³ sont des constructions bien attestées chez les auteurs du Nouveau Testament. On use dans cette littérature très facilement de toutes sortes de constructions *ad sensum* du même style¹⁴.

C'est notamment le cas chez Luc, autant pour la prolepse¹⁵ que pour la parenthèse¹⁶, et particulièrement dans les *Actes*. Nous les voyons d'ailleurs justement se cumuler dans un autre passage des *Actes*¹⁷ : « Or en voyant l'assurance de Pierre et de Jean et s'apercevant que c'étaient des illettrés et des amateurs, ils s'étonnaient (or ils les connaissaient, qu'ils avaient été avec Jésus, *Epeginôskon de autous, hoti sun tô Iêsou èsan*) et voyant l'homme se tenir à côté d'eux, celui qui avait été guéri, ils n'avaient rien à répliquer. »

Une autre prolepse, fort intéressante pour notre propos, n'est pas moins incontestable, dans un discours que les *Actes* (26, 4-5) prêtent à Paul lors de sa comparution, à Césarée, devant le roi Hérode Agrippa II :

« Or donc ma vie (*biôsin mou*), depuis ma jeunesse, qu'elle a été (*genomenèn*) dans mon peuple et dans Jérusalem, ils savent (*isast*), tous les juifs,

12. Cf. par exemple *Luc* 24, 7 ; *Actes* 9, 20 ; 13, 32 : « Et nous, nous vous annonçons à vous, la promesse faite à nos pères, que Dieu l'a accomplie pour nous ses enfants » ; 16, 3'. Sur les nombreuses prolepses du Nouveau Testament, voyez les grammaires de F.-M. ABEL, *Grammaire du grec biblique...*, § 62-b, p. 278 ; § 81-k, p. 363, et de F. BLASS, A. DEBRUNNER et R. W. FUNK, *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature*, The University of Chicago Press, 1961, ²1962, § 476, p. 252 (cité : *A Greek Grammar...*).

13. *Luc* 13, 24 ; *Actes* 1, 15 ; 4, 13^d ; 12, 3 : « Mais voyant que c'était agréable aux juifs, il continua en s'emparant aussi de Pierre (or c'était les jours des azymes), que lui aussi il arrêta et mit en prison. » F.-M. ABEL, *Grammaire du grec biblique...*, § 80-g, p. 359.

14. JACQUIER, *Les Actes des apôtres*, p. CLXXXI s.

| | | | |
|-----|--|---|--|
| 15. | <i>Actes</i> 21, 29 : èsan gar proeôrakotes Trophimon ton Ephesion (en tè polei sun autô hon enomizon) hoti eis to hieron eisègagen ho Paulos | <i>Luc</i> 24, 7 : legôn ton Hujon tou anthrôpou hoti dei paradothênai eis kheiras anthrôpôn hamartôlôn | <i>Actes</i> 21, 21 : katèkhèthèsan de peri sou hoti apostasias didaskeis |
| 16. | <i>Actes</i> 21, 29 : èsan gar proeôrakotes Trophimon ton Ephesion (en tè polei sun autô hon enomizon) hoti eis to hieron eisègagen ho Paulos | <i>Actes</i> 12, 3-4 : idôn de hoti areskon estin tois ioudaïois prosetheto sullabein kai Petron (èsan de hêmèrai tôn azumôn) hon kai piasas etheto eis phulakèn | |

17. *Actes* 4, 13 (dans le texte « occidental » la parenthèse est introduite par *de*, non *te*). Pour cet exemple de parenthèse voir *A Greek Grammar...*, § 447 (7), p. 232.

connaissant fort bien (*proginôskontes*¹⁸),
moi (*me*), dès longtemps – s'ils veulent en témoigner –,
que (*hoti*) selon le parti le plus scrupuleux de notre religion
j'ai vécu (*ezèsa*), en pharisien. »

La fin de cette dernière phrase surtout est très proche par sa structure de celle que nous proposons de reconnaître en *Actes* 21, 29 :

Actes 21, 29 :

ésan gar proeôrakôtes
Trophimon ton Ephesion
(*en tè polei sun autô*
hon enomizon)
hoti
eis to hieron

eisègagen ho Paulos

Actes 26, 5 :

isasi [...] proginôskontes
me anôthen
(*ean thelôsin*
marturein)
hoti
kata tèn akribestatèn hairèsin
tès hêmeteras thrèskeias
ezèsa pharisaios.

Les modernes semblent bien tous ainsi comprendre *Actes* 26, 5¹⁹, qui constitue de fait, ainsi compris, un chiasme très net (*biôsin, isasi – proginôskontes, ezèsa*). Cette construction aussi souple que concertée n'a rien pour surprendre dans un morceau souvent cité en exemple des influences de l'éducation rhétorique grecque la plus traditionnelle sur certains passages du Nouveau Testament²⁰.

Jacquier par exemple traduit : « Ils savent depuis longtemps, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai vécu en pharisien, selon la secte la plus religieuse de notre religion » ; et il marque en note que « *hoti* est gouverné par *isasin* ou *proginôskontes* », ce qui revient à reconnaître la nature ici évidemment proleptique du pronom *me* (moi), que reflète bien sa traduction²¹.

On aura noté, bien sûr, comment ici encore la prolepse s'accommode facilement de la parenthèse.

Luc use d'ailleurs aisément de la parenthèse pour exprimer le fait d'une opinion, vraie ou fausse, pour modaliser un énoncé, notamment avec le verbe *nomizô* : « Et il était, Jésus, à ses débuts,

18. La nuance véhiculée par le préfixe est ici aussi délicate à cerner ; elle me paraît être intensive (connaître d'avance, c'est le connaître pour l'avoir pratiqué et donc fort bien) et s'appliquer, d'une manière assez souple, au seul pronom *me*, avant que sa nature proleptique ne soit dévoilée par la suite de la phrase : « Ils me connaissent fort bien, que j'ai vécu... »

19. L. SEGOND, A. CRAMPON, *TOB, Revised Standard Version*, etc. La traduction de J. DUPONT dans la *Bible de Jérusalem* (comme celles de J. Grosjean et É. Osty), « Ils me connaissent de longue date et peuvent témoigner, s'ils le désirent, que j'ai vécu suivant le parti le plus strict de notre religion, en pharisien », paraît plus une approximation qu'une remise en cause de cette construction.

20. *A Greek Grammar...*, p. 2, n. 4, évoquant en ce sens le discours devant Agrippa, en donne justement pour illustration nos deux versets, où l'on relève à la fois le seul vrai superlatif du Nouveau Testament (*akribestatèn*) et le très attique *isasi* (ailleurs remplacé par *oidasin*, comme en *Luc* 23, 34).

21. E. JACQUIER, *Les Actes des apôtres*, p. 706 s.

d'environ trente ans, étant fils (à ce qu'on pensait, *hôs enomizeto*) de Joseph, fils de Héli... (Luc 3, 23)²². »

3. Trois usages analogues de *nomizô* dans l'œuvre de Luc

En faveur de cette façon de comprendre ce passage, il faut encore observer qu'on trouve ailleurs chez Luc trois notations tout à fait analogues.

La première, que nous venons de citer, use également du verbe *nomizô* dans une parenthèse notant une mauvaise appréciation de la réalité conduisant, par suite, à une conclusion erronée.

La seconde se situe dans le récit que fait Luc de la lapidation de Paul à Lystres. On y retrouve un usage analogue du verbe *nomizô*, construit avec une proposition infinitive, pour exprimer le mobile des ennemis de l'Apôtre, mobile qui est encore une fois une conjecture erronée : « Mais survinrent d'Antioche et d'Iconium des juifs, et, après avoir circonvenu la foule et lapidé Paul, il le traînèrent hors de la ville, le croyant mort (*nomizantes auton tethnèkenai*). Mais quand il fut entouré par les disciples, il se releva et rentra en ville » (Actes 14, 19).

La similitude de ces deux cas est remarquable ; à chaque fois *nomizô*, suivi d'une infinitive, tend à expliquer, par une mauvaise appréciation de la réalité, l'échec ou l'erreur de ceux qui pourchassent l'Apôtre et dressent les foules contre lui.

Ce n'est pas tout. Dans notre passage en effet, au milieu de la foule énorme et cosmopolite des pèlerins venus célébrer à Jérusalem la Pentecôte, des juifs d'Asie croient qu'un certain Trophime de leurs compatriotes est là, quelque part en ville, avec Paul.

De même, lors de l'enfance de Jésus telle que la raconte précisément Luc²³, Marie et Joseph, l'ayant emmené avec eux en pèlerinage à Jérusalem, le perdirent de vue au moment du départ. Ils ne doutèrent pas cependant que leur fils ne se trouvât quelque part dans l'immense foule des pèlerins qui s'en retournaient vers la Galilée ; et ils se mirent en route, le croyant avec quelque parent ou ami. Peut-on rêver de parallèle plus étroit ?

De même que les parents du Messie venus avec lui à Jérusalem le croyaient (*nomizantes auton*) quelque part dans l'immense caravane des pèlerins (*en tè sunodia*) parmi leurs parents et connaissances (*en tois suggeneusin kai tois gnôstois*), de même les juifs d'Asie venus comme Paul à Jérusalem croient (*hon enomizon*) Trophime en ville (*en tè polei*), en compagnie de Paul (*sun autô*). Il y a erreur dans les deux cas.

22. Notez que le *Codex Bezae* porte : *huios hôs enomizeto einai Jôseph* ; remarquez encore l'usage d'une infinitive plutôt que d'une complétive après *nomizô*, comme d'ailleurs en Luc 2, 43 : *nomizantes de auton einai en tè sunodia*.

23. Luc 2, 41-46.

Situation analogue, notée surtout d'une manière analogue²⁴, par un auteur qui a personnellement pu observer *de visu* les embarras de Jérusalem au moment des grandes fêtes de pèlerinage²⁵, ne serait-ce que lorsqu'il arriva à Jérusalem avec Paul aux alentours de la Pentecôte.

C. Interprétation du sens ainsi obtenu

Maintenant, qui est Trophime d'Éphèse, et comment des juifs d'Asie hostiles à Paul purent-ils en venir à penser que ce non-juif était avec lui à Jérusalem ? Il n'est fait ailleurs de lui que deux mentions obscures.

En *Actes* 20, 4-5, il est mis au nombre des compagnons de voyage de Paul en Macédoine, au moment où l'Apôtre s'appête à quitter cette province pour s'en retourner une dernière fois à Jérusalem. Avec son compatriote Tychique il précède alors Paul à Troas, où l'Apôtre le rejoint ensuite en compagnie de l'auteur des passages en « nous ». Que devient-il ensuite ? Reste-t-il à Troas ? Accompanye-t-il Paul jusqu'à Milet, où Paul convoque, pour les admonester une dernière fois, les Anciens d'Éphèse ? Si oui, y reste-t-il pour regagner avec eux sa patrie, ou bien continue-t-il à faire partie de l'équipe de Paul jusqu'à Jérusalem ?

Jusqu'à aujourd'hui, sur la base de *Actes* 21, 29, on a considéré qu'il était arrivé à Jérusalem avec Paul. Mais si les *Actes* nous disent que des juifs d'Asie, venus en pèlerinage à Jérusalem, accusèrent faussement Paul de l'avoir introduit dans le sanctuaire parce qu'ils le croyaient en ville avec Paul, cela signifie clairement qu'ils se trompaient, et il devient en soi-même vraisemblable que Trophime s'était arrêté à Milet.

Ceci dit, comment comprendre qu'en apercevant Paul au Temple, ses ennemis conjecturent faussement que Trophime s'y trouve avec lui ? Observons tout d'abord que la haine religieuse n'a jamais prédisposé à la prudence ni au doute bienveillant ; et celui qu'on hait de cette manière métaphysique et absolue est toujours présumé coupable. La question est donc seulement de savoir ce qui leur avait donné à penser que Trophime allait venir à Jérusalem avec Paul.

Selon les *Actes* précisément, Trophime avait bien fait partie de ceux qui partirent de Macédoine avant Paul en direction de Troas, où il alla ensuite les rejoindre, sur la route de Jérusalem. Quels étaient alors les projets réels de Paul et de son équipe ? Qui devait

24. Comparez par exemple le début de ces péripécies : *Luc* 2, 43 : « Anabainontôn autôn kata to ethos tês heortês, kai teleiôsantôn tas hêmeras... » ; *Actes* 21, 27 : « Hôs de emellon hai hepta hêmerai suntelēsthai... »

25. Joachim JEREMIAS, *Jérusalem au temps de Jésus*, Recherches d'histoire économique et sociale pour la période néo-testamentaire, Paris, Éditions du Cerf, 1967, 1980, p. 92 s.

aller jusqu'à Jérusalem avec l'Apôtre ? Nous ne pouvons le savoir pour l'instant.

Mais comment du moins la composition de cette équipe était-elle venue à la connaissance de certains Juifs d'Asie ? Comment surent-ils qu'un non juif d'Éphèse, Trophime, avait, depuis la Macédoine, pris la direction de Jérusalem avec le reste de l'équipe de Paul ? En d'autres termes, comment circulait l'information au sein des milieux juifs hostiles à Paul ?

1. Contexte historique et précédents

Il faut ici prendre conscience du nombre relativement réduit de personnes qui étaient concernées par tous les événements que nous racontent les *Actes*.

En manière de comparaison, que représentait numériquement en Palestine un parti religieux aussi dominant que celui des pharisiens ? Pas plus de six mille personnes sous le règne d'Hérode, selon un historien aussi bien informé que Flavius Josèphe²⁶, lui-même pharisien et connu plus pour grossir les chiffres que les diminuer.

Dans les colonies juives éparses dans le bassin méditerranéen, ces cercles étaient nécessairement encore plus confidentiels, comme l'ont d'ailleurs toujours été les cercles d'activistes. On s'y déplaçait par ailleurs beaucoup, tant pour faire du commerce²⁷ que pour se rendre à Jérusalem en pèlerinage, ainsi qu'on le voit par le récit des *Actes*, et pour le malheur de Paul.

À Jérusalem d'ailleurs on pouvait se retrouver aisément dans des synagogues prévues à cet effet, comme dans la synagogue des Affranchis qui a été mise au jour au début de ce siècle, et qui paraît bien, selon les *Actes*²⁸, avoir été dès l'origine le point de ralliement à Jérusalem des activistes de la diaspora hostiles au christianisme.

Il n'est donc pas difficile d'imaginer comment on pouvait en ces occasions se concerter et échanger des informations sur les dernières frasques de celui que l'on considérait comme un abominable renégat.

Ces cercles d'activistes religieux formaient en effet un milieu sinon clos, du moins homogène où il était relativement aisé de se faire un nom, comme Paul avait jadis commencé de le faire, avant de passer au christianisme²⁹. Mais il était tout aussi facile d'en devenir la bête noire, comme cela avait été le cas récemment encore du préfet d'Égypte Flaccus³⁰.

26. F. JOSÈPHE, *Les Antiquités juives*, XVII, § 42.

27. *Jacques* 4, 13 : « Allons, vous qui dites : 'aujourd'hui (ou demain) nous irons dans telle ville, nous y passerons un an, nous commercerons et gagnerons de l'argent'. »

28. *Actes* 6, 9.

29. *Galates* 1, 14 ; *Actes* 26, 4-5.

30. Flaccus, convoqué à Rome pour cause d'antisémitisme dans l'exercice de ses fonctions, fut relégué par Caligula dans l'île d'Andros (et plus tard exécuté). Philon est très bien renseigné sur toutes les péripéties de son transfert à Andros : cf. PHILON D'ALEXANDRIE, *In Flaccum*, § 151-162, Paris, Éditions du Cerf, 1967, p. 137-143.

De fait il est d'autres exemples dans les *Actes* d'une telle circulation de l'information au sein de milieux juifs hostiles à Paul.

Ainsi déjà en Lycaonie, des juifs de la ville d'Antioche de Pisidie et certains de leur coreligionnaires d'Iconium se concertèrent pour mener campagne à Lystres contre Paul³¹. Il faut noter comme très important ce fait : dès cette époque reculée (on n'en est qu'au premier voyage missionnaire de Paul !), il se tisse immédiatement une étroite collaboration entre juifs de communautés distinctes pour lutter contre sa prédication.

De même encore en Macédoine, nous voyons des juifs de Thessalonique hostiles à Paul apprendre qu'il est à l'œuvre à Bérée et venir l'y pourchasser³².

Paul lui-même, avant de passer à l'ennemi, alors qu'il était encore un pharisien irréprochable, ne s'inquiétait-il pas depuis Jérusalem des menées des chrétiens dans la communauté juive de Damas ? N'envisageait-il pas déjà de les y pourchasser, dûment crédité à cet effet par les autorités religieuses de Jérusalem ?

Étrange retour de bâton : le voici maintenant lui-même pourchassé jusqu'à Jérusalem par des juifs d'Asie.

Ce qu'enseigne Paul, on le sait : une religion qui rompt avec le culte traditionnel et qui met sur un même pied juifs et non-juifs. Dans son équipe il a d'ailleurs des non-juifs, comme l'Éphésien Trophime. Et voilà qu'il va jusqu'à se diriger vers Jérusalem avec cette équipe !

C'est dans ce climat passionnel, parce que politico-religieux, que la rumeur se répand parmi les pèlerins venus d'Asie à Jérusalem pour y célébrer la Pentecôte, dans les milieux gravitant autour de la synagogue des Affranchis : Paul amène avec lui en pèlerinage un incirconcis ! Dans quel nouveau dessein blasphématoire³³ ?

2. Premières conclusions

En réalité Trophime, contre toute prévision, c'est-à-dire à l'encontre tant peut-être des intentions de Paul que surtout des informations de ses ennemis, Trophime, nous dit l'auteur des *Actes*, n'était pas parvenu à Jérusalem. Pas plus que le Messie enfant ne s'était jadis joint à la caravane des pèlerins au départ de Jérusalem, quoi qu'en aient cru ses parents.

On peut donc envisager comme plus naturelle, et comme plus conforme au vocabulaire et au style de Luc, la traduction que nous venons de proposer pour *Actes* 21, 29 : « Ils s'étaient en effet per-

31. *Actes* 14, 19.

32. *Actes* 17, 13.

33. J. STEINMANN, *Saint Paul*, Paris, 1961, p. 250 s. : « Ceux-ci ameutèrent la foule qui n'attendait qu'un prétexte pour se livrer au divertissement le plus cher aux Orientaux, les cris, la bagarre et l'assassinat religieux. »

suadés que Trophime d'Éphèse, qu'ils croyaient en ville avec lui, Paul l'avait introduit dans le sanctuaire. »

La première conséquence de cette traduction serait d'établir que le verbe *prooraô* n'est jamais pris par Luc spontanément en un autre sens que celui de « voir d'avance »³⁴.

La deuxième serait beaucoup plus importante, puisque, par une série de ricochets, il s'imposerait alors de réévaluer certaines des données biographiques que nous avons conservées sur Trophime, et, par contrecoup, sur Paul.

En effet, il ressortirait alors du texte des *Actes* bien compris que le dénommé Trophime n'était pas à Jérusalem lorsque Paul y fut arrêté. Il s'ensuivrait avec un haut degré de probabilité que ce personnage n'avait pas dû dépasser l'escale de Milet, d'où il avait dû regagner sa patrie éphésienne en compagnie des Anciens venus écouter la dernière allocution de Paul.

D. Vers une réévaluation des *personalia* de 2 *Timothée* 4 ?

Cela nous amène à la troisième et dernière mention de Trophime que fasse le Nouveau Testament, dans le document qui nous a été conservé sous la forme d'une *Deuxième Lettre à Timothée*. Paul, en effet, y annonce à Timothée qu'il a dû laisser Trophime à Milet pour cause de maladie, 4, 20 : « Quant à Trophime je l'ai laissé à Milet parce qu'il était malade (*Trophimon de apelipon en Milêtô asthe-nounta*). »

Entendons-nous bien : la question de l'authenticité directe ou indirecte de ce document n'est pas ici en cause. En revanche, il nous importe de noter ici à quel point, de tout temps, les données historico-biographiques si précises et originales du chapitre 4 ont impressionné et intéressé des exégètes et biographes de tous bords.

On est là comme saisi par une *tranche de vie* très éloignée des élucubrations laborieuses habituelles de certains pseudépigraphes. Nombreux sont donc les auteurs qui en sont venus à penser que le rédacteur final de la *Deuxième Lettre à Timothée*, quel qu'il soit, disposait d'informations dignes de foi et de première fraîcheur sur un moment précis de la vie de Paul. On ne peut faire ici le relevé fastidieux de toutes ces recherches convergentes.

34 . On met ici à part le cas d'*Actes* 2, 25, qui est une citation littérale des Septante, et qui pourrait d'ailleurs se discuter, si cela ne nous écartait pas trop de notre sujet.

1. De Renan à Robinson en passant par Dibelius

Ce qui nous intéresse en la matière est que nombre de ces auteurs, dont le moindre n'est pas Martin Dibelius, ont remarqué que la plupart de ces *personalia* pointaient d'une manière convergente vers un moment très précis de la vie de Paul, celui de l'incarcération à Césarée.

On peut au moins citer en ce sens, à la suite de plusieurs tenants germaniques de la *Billette Theorie*³⁵, Ernest Renan en 1869³⁶, M. Krenkel en 1890³⁷, K. Erbes en 1909³⁸, P. N. Harrison en 1921³⁹, G. W. Wade en 1932⁴⁰, F. J. Badcock en 1937⁴¹, M. Dibelius en 1947⁴², L. Johnson en 1956⁴³, J. Steinmann en 1961⁴⁴, R. Glover en 1964⁴⁵, J. J. Gunther en 1972⁴⁶, B. Reicke en 1973⁴⁷, Ann. E. Wilhem-Hooijbergh en 1975⁴⁸, J. A. T. Robinson en 1976⁴⁹.

Tous ces auteurs s'accordent en gros sur le fait, mais divergent en revanche grandement sur l'interprétation à lui donner.

35. C'est-à-dire depuis au moins CREDNER, *Einleitung in das Neue Testament*, Halle, 1836, p. 466 s. Je laisse à d'autres le soin de faire l'archéologie de ces tâtonnements.

36. E. RENAN, *Saint Paul*, Paris, 1869, p. 539 : « Nul doute, par conséquent, que Paul, quoique prisonnier, n'ait continué son apostolat à Césarée [...]. Il chargea en particulier Tychique d'une mission pour Éphèse [en note : cela se conclut de leur omission dans le passage *Actes*, 26, 2 (cf. 20, 4), rapproché de 2 *Tim* 4, 12 ; *Tit* 3, 12, en observant que ces deux dernières épîtres sont supposées et pleines d'arrangements inexplicables]. Trophime, à ce qu'il paraît, tomba malade à Milet [en note : 2 *Tim* 4, 20 ; même observation]. »

37. M. KRENKEL, *Beiträge zur Aufhellung der Geschichte und der Briefe des Apostels Paulus*, Braunschweig, 1890, résumé par F. PRAT, *Théologie de saint Paul*, Paris, 1927, I, p. 547 s.

38. ZNW (1909) p. 137 ; 217 s. (cité par Spicq).

39. P. N. HARRISON, *The Problem of the Pastoral Epistles*, Oxford, 1921, p. 113-135 ; *Polycarp's Two Epistles to the Philippians*, Cambridge, 1936, p. 241-255 ; p. 294-296 ; *Expository Times* 67 (1955), p. 79-81. Mais il a ensuite abandonné cette piste en faveur de la mode pan-éphésienne lancée outre-Manche par G. S. Duncan.

40. G. W. WADE, *New Testament History*, London, Methuen, 1932, p. 298 s., 303 et 340.

41. F. J. BADOCK, *The Pauline Epistles and the Epistle to the Hebrews in their Historical Setting*, London, 1937, p. 115-127 ; p. 137-158.

42. M. DIBELIUS, *Die Pastoralbriefe*, « HNT, 13 », Tübingen, 1947, p. 79-80 (1966, p. 95).

43. L. JOHNSON, *Expository Times* 68 (1956-1957), p. 24-26.

44. J. STEINMANN, *Saint Paul*, Paris, 1961, p. 256 s. et 277.

45. R. GLOVER, « 'Luke the Antiochene' and Acts », *NTS* 11 (1964), p. 105, n. 1.

46. J. J. GUNTHER, *Paul : Messenger and Exile, A Study in the Chronology of his Life and Letters*, Valley Forge, 1972, p. 95, 107-114, et 177.

47. B. REICKE, « The Historical Setting of Colossians », *Review and Expositor* 70 (1973), p. 429-438 ; « Chronologie der Pastoralbriefe », *Theologische Literaturzeitung* 101 (1976), p. 81-96.

48. Ann. E. WILHEM-HOOIJBERGH, « A Different View of Clemens Romanus », *Heythrop Journal* 16 (1975), p. 266-288 ; ID., « The Martyrdom of Peter was Before the Fire in Rome », dans E. A. Livingstone (ed.), *Studia Biblica 1978 (Sixth International Congress on Biblical Studies, Oxford, 3-7 April 1978). III. Papers on Paul and others New Testament Authors*, Sheffield, JSOT Pr. (« JSNT ; SS 3 »), 1980, p. 431-433 ; « In 2 *Tim*. 1 : 17 the Greek and Latin Text may have a Different Meaning », *Ibid.*, p. 435-438.

Une intuition toute féminine, p. 437 : « *Viderant enim* est une traduction très simple pour *èsan gar proëorakotes Trophimon*, qui est une manière de s'exprimer inhabituelle lorsque l'on veut simplement dire ce que fait la Vulgate [...]. Répétons-le : l'expression *èsan gar proëorakotes* est très inhabituelle. Il est de plus invraisemblable que Paul à cette époque se soit promené dans Jérusalem en compagnie de Trophime ou de tout autre converti d'origine païenne, car il devait être alors extrêmement prudent, ainsi qu'il est écrit expressément en *Actes* 21, 18-26. Hélas nous ne pouvons pas user de 2 *Tim* 4, 20 comme argument ! »

49. J. A. T. ROBINSON, *Redating the New Testament*, London, SCM, 1976 ; trad. fr. précieuse de M. de Mérode, *Redater le Nouveau Testament*, Paris, Lethielleux, 1981, p. 104-122.

Pour Dibelius par exemple⁵⁰, le rédacteur de notre document a cru devoir le présenter comme une lettre de Paul datant de sa captivité à Rome, mais semble avoir en fait utilisé des *personalia* remontant à la période précédente, c'est-à-dire à la captivité de Paul à Césarée-Maritime, avant son transfert à Rome.

Inversement, certains défenseurs récents de l'intégrité et de l'authenticité de la *Deuxième Lettre à Timothée* en sont venus à la dater de cette même période de Césarée, en dépit du verset 1, 17 (comme Reicke, Wilhem-Hooijbergh et Robinson), ou du tout début de la captivité à Rome, c'est-à-dire le plus tôt possible après celle de Césarée (comme en dernier lieu S. de Lestapis⁵¹).

Enfin le reste de ces auteurs penchent généralement pour l'hypothèse d'un billet original de Paul datant de l'époque de Césarée et fondu d'une manière ou d'une autre dans le document actuellement en notre possession.

Mais passons sur le détail de toutes les interprétations qui ont été proposées de ce fait étrange. Car c'est le fait en lui-même qui nous intéresse ici.

2. 2 Timothée 4 et la captivité de Césarée

Il s'agit bien en effet d'un fait, ou à tout le moins d'une série plus que troublante de coïncidences nombreuses et convergentes. Ces coïncidences, plusieurs autres auteurs les connaissent et les mentionnent, tout ou partie, soit avec une sécheresse qui semble marquer leur perplexité (comme G. Bardy⁵²), soit avec une certaine sympathie envers les tentatives effectuées pour en rendre compte (comme B. N. Streeter⁵³, E. G. Selwyn⁵⁴, A. Feuillet⁵⁵, J. Murphy-O'Connor⁵⁶, J.-R. Armogathe⁵⁷ ou P. Rolland⁵⁸).

50. M. DIBELIUS, *Die Pastoralbriefe*, 1947, p. 79 s. (⁸1966, p. 95).

51. S. de LESTAPIS, *L'Enigme des Pastorales de saint Paul*, Paris, Gabalda, 1976. Il aurait peut-être gagné à s'appuyer sur les tentatives antérieures de Baronius, Petau, Estius, Justiniani, A. Maier, Hug, Glaire, Rosenmuller, Wieseler (1848), É. Reuss (de 1842 à 1878), É. de Pressensé (1870), W. E. Bowen (1901), V. Bartlet (de 1901 à 1913), Ch. Bruston (de 1909 à 1913), etc.

52. G. BARDY, *Épîtres pastorales traduites et commentées*, « La Sainte Bible, XII », sous la direction de Pirot, Paris, Letouzey et Ané, 1946, p. 247 a, n° 16-17. « Quelques critiques ont pensé que toute cette période s'expliquerait fort bien si elle avait été écrite pendant la captivité de l'Apôtre à Césarée. Cela est possible ; mais nous n'avons pas de raison pour la détacher de son contexte. »

53. B. N. STREETER, *The Primitive Church*, London, 1930 (approuvant Harrison).

54. E. G. SELWYN, *The First Epistle of St. Peter*, London, 1946, p. 392 : « L'opinion en vertu de laquelle la plus grande partie de 2 Timothée fut écrite pendant la détention de saint Paul à Césarée me semble mériter un examen attentif » (se référant à Badcock ; cité par Robinson).

55. A. FEUILLET, « La doctrine des épîtres pastorales et leurs affinités avec l'œuvre lucanienne », *Revue thomiste* 78 (1978), p. 181-225 ; p. 220 : « Il nous semble que désormais les commentateurs des Pastorales devront prendre en considération cette hypothèse fort séduisante [celle de Lestapis]. »

56. J. MURPHY-O'CONNOR, C.R. de l'ouvrage de S. de Lestapis, *RB* 85 (1978), p. 466 : « J'ai trouvé que cette étude donnait beaucoup à réfléchir et que ses arguments étaient beaucoup plus persuasifs que je ne l'avais prévu [sic]. »

Voici donc en gros ce qui a attiré l'attention des exégètes et des biographes de Paul depuis le dix-neuvième siècle en 2 *Timothée* 4.

Je présente seulement les faits les plus saillants d'une manière plus cohérente et systématique que je ne l'ai trouvé fait à ce jour. Mais la plupart de ces coïncidences ont déjà été notées ici et là d'une manière analogue⁵⁷ :

a) Tout d'abord, on reconnaît dans l'orbite de Paul un certain nombre de ses collaborateurs de l'époque de son troisième voyage missionnaire, qui n'ont pu tous l'accompagner ou le suivre à Rome : Tite (4, 10), Luc (4, 11), Tychique (4, 12), Prisca et Aquilas (4, 19), Éraste (4, 20), Trophime (4, 20).

b) Par ailleurs, le cadre géographique qui y transparait est également celui de cette époque ; on peut même y relever, quoique dans le désordre, une mention de chacune des grandes étapes de ce troisième voyage tel qu'il nous est connu par les *Actes* et les *Lettres* qui en datent : la Galatie (4, 10), Éphèse (4, 19 ; cf. 1, 16-18), la Macédoine et l'Illyrie (4, 10), Corinthe (4, 20), Troas (4, 13) et Milet (4, 20).

Voilà pour l'atmosphère générale ; mais les recoupements de détails sont encore plus nombreux et impressionnants.

c) En 4, 11, Paul dit que Luc est seul avec lui ; or l'arrivée de Paul à Jérusalem, dans les *Actes* (21, 17-18), fait partie des fameux passages en « nous ».

d) En 4, 12, il dit avoir envoyé Tychique à Éphèse (ou l'y envoyer, si c'est un aoriste épistolaire) ; or ce personnage est bien mis par les *Actes* (20, 4-5) au nombre de ceux qui précédèrent Paul de Macédoine à Troas, c'est-à-dire sur la route de Jérusalem.

e) En 4, 13, il réclame des affaires qu'il a laissées chez quelqu'un à Troas, où, selon les *Actes* (20, 5-13), il s'est arrêté une semaine sur la route de Jérusalem.

f) En 4, 14, il annonce à Timothée qu'un certain Alexandre vient de lui causer du tort et s'en est pris violemment à son enseignement. Selon les *Actes* (21, 27-28) ce sont des juifs d'Asie qui ont provoqué son arrestation en l'accusant notamment de propager un enseignement hostile aux juifs et au judaïsme.

g) En 4, 15, il met en garde personnellement Timothée contre les menées de ce même Alexandre, fait étrange si l'on veut bien songer que Timothée n'est pas alors auprès de Paul. Or, selon les *Actes* (24, 19), les accusateurs asiates de Paul ne prirent pas la peine de venir témoigner à Césarée contre lui : c'est donc qu'ils étaient bien dès ce moment retournés chez eux, quelque part en Asie, où Timothée aurait tout à craindre de leurs machinations.

57. J.-R. ARMOGATHE, *Paul ou l'impossible unité*, Paris, 1980, p. 193 (citant comme pertinentes les recherches de Reicke).

58. P. ROLLAND, *Les Ambassadeurs du Christ*, Ministère pastoral et Nouveau Testament, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 121-124 (où il accorde un grand crédit aux recherches de Lestapis).

59. LESTAPIS, *L'Énigme des Pastorales de saint Paul*, p. 110 (n. 14) et 279 s.

h) En 4, 16, Paul parle du premier discours de défense qu'il a prononcé, ce qui sous-entend qu'il en a depuis au moins présenté un autre ; de fait les *Actes* (21, 37 à 22, 29) nous le montrent bien présenter à la foule des dévots du Temple un discours de défense (selon ses propres termes en 22, 1), discours qui sera le premier d'une série de trois en quelques jours ; dès le lendemain en effet il commence d'en présenter un autre devant le Sanhédrin, quoique celui-là soit vite interrompu (*Actes* 22, 30 à 23, 10) ; mais, moins d'une semaine plus tard, il a tout le loisir d'en développer un troisième devant le procureur Félix à Césarée (24, 10-21).

i) Au même verset, Paul précise que lors de ce premier discours de défense, personne ne l'a assisté (*moi paregeneto*), sinon le Seigneur (4, 17 : *moi parestè*), ce qui semble bien donner à penser que tel ne fut pas le cas ensuite ; or, si les *Actes* nous le montrent bien seul face à la foule de Jérusalem (21, 37 à 22, 29), en revanche, devant le Sanhédrin, il paraît bien entouré d'assistants anonymes et bienveillants⁶⁰ (23, 2 : *tois parestôsin autô* ; 23, 4 : *hoi de parestôtes*).

j) En 4, 17a, il dit que le Seigneur, lui, a été à ses côtés (*moi parestè*) et l'a fortifié, pour qu'il mène à bien la proclamation qu'il a commencée et que l'entendent, par son ministère, tous les non-juifs. Or selon les *Actes* précisément, la nuit suivant sa comparution devant le Sanhédrin, lors d'une vision, le Seigneur a été à ses côtés (*epistas autô*) et l'a incité au courage, en lui garantissant que sa carrière ne s'arrêterait pas à Jérusalem, mais qu'il finirait bien par gagner Rome comme prévu (23, 11).

Il faut ici rappeler ce que précisément il écrivait peu auparavant aux Romains, depuis Corinthe, juste avant son départ pour Jérusalem : « Paul, esclave de Jésus Christ, [...] de qui nous avons reçu la faveur d'être fait envoyé pour qu'on lui obéisse et qu'on ait foi en son nom parmi tous les non-juifs, du nombre desquels vous êtes, appelés que vous avez été par Jésus Christ, à tous ceux qui sont à Rome aimés de Dieu, appelés à être saints (*Romains* 1, 1-7). Je ne veux pas que vous l'ignoriez, frères, j'ai souvent projeté d'aller chez vous [...] afin d'obtenir quelque fruit parmi vous tout comme parmi tous les autres non-juifs (1, 13)⁶¹. Mais je vous exhorte, frères, [...] à lutter avec moi dans les prières que vous adressez pour moi à Dieu pour que je sois soustrait aux incrédules de Judée [...] en sorte que ce soit dans la joie que j'arrive chez vous et qu'avec la volonté de Dieu je prenne avec vous quelque repos (15, 30-32). »

Gagner Rome, c'était donc bien pour Paul à ce moment à la fois le signe et le moyen du parachèvement de son œuvre missionnaire auprès des non-juifs de tout le monde connu.

k) En 4, 17b, il dit avoir été « soustrait (*errhusthèn*) à la gueule du lion » (*Psaume* 21, 22) ; de fait les *Actes* (23, 12-30) rapportent com-

60. On n'a pas suffisamment noté qu'ils ne semblent pas avoir obéi à l'injonction qui leur est faite de souffleter Paul.

61. Voyez aussi *Rm* 15, 14-32.

ment il a été transféré de nuit sous escorte à Césarée pour échapper à une conjuration dont il avait été informé providentiellement. Déjà, à Corinthe, dans la *Lettre aux Romains* (15, 31), il savait les dangers qu'il encourait en retournant à Jérusalem, puisqu'il demandait dès lors qu'on prie pour qu'il soit « soustrait (*rhusthō*) aux incrédules de Judée ».

l) En 4, 19, il demande à Timothée de saluer (probablement en passant) certaines personnes résidant à Éphèse. Il faut noter que cela ne donne pas à penser, comme dans le cas de Troas (où il a laissé des affaires), qu'il y soit récemment lui-même passé. Or précisément, selon les *Actes* (20, 16), il a soigneusement évité Éphèse lors de son voyage vers Jérusalem.

m) Enfin, en 4, 20, il donne clairement à entendre qu'il est passé récemment à Milet. Or, lors de son voyage de Macédoine en Palestine, ce fut bien là selon les *Actes* l'une de ses étapes les plus importantes.

n) Simultanément, il ressort de ce verset qu'il était arrivé à Milet en compagnie de Trophime, Trophime dont précisément les *Actes* (20, 4-5) nous disent qu'il était parti de Macédoine précéder Paul à Troas, c'est-à-dire sur la route de Jérusalem, en compagnie de son compatriote Tychique déjà cité.

L'ennui était jusqu'à présent que cette belle et plus que troublante série de coïncidences se terminait par une fausse note, par une contradiction insoluble.

Ce que dit alors Paul en effet, c'est qu'il a dû laisser Trophime à Milet puisqu'il y était tombé malade. Or on pensait devoir conclure jusqu'à présent du texte des *Actes* (21, 29) que Trophime était bien parvenu à Jérusalem, puisqu'il y avait été vu.

Donc Paul ne pouvait l'avoir laissé à Milet.

3. Complémentarité d'Actes 21, 29 et de 2 Timothée 4, 20

2 *Timothée* 4, 20 prétend donc que Paul a dû laisser Trophime à Milet pour cause de maladie. Cela implique presque nécessairement qu'originellement ce personnage ne devait pas s'arrêter à Milet, mais bien continuer à suivre Paul et ses compagnons.

Qu'est-ce à dire, sinon que, lorsque Paul et Timothée se sont séparés, il était bien prévu que Trophime accompagne l'Apôtre jusqu'au terme de son voyage ?

Simultanément, cela explique la méprise des juifs d'Asie hostiles à Paul et à son équipe.

Car l'escale de Milet a été une escale secrète : Paul y a débarqué après avoir évité Éphèse, et y a convoqué les Éphésiens qu'il voulait voir une dernière fois sans prendre de risques inutiles. Le débarquement de Trophime est donc passé inaperçu des ennemis dont Paul n'avait que trop de raisons de se croire espionné.

Le recoupement imprévu de toutes ces données éparses n'a-t-il pas quelque chose de saisissant ?

4. Nouvelles conclusions

Une conséquence majeure de nos observations serait donc de confirmer d'une manière décisive l'apparemment très étrange qui a été observé depuis près de deux siècles entre les *personalia* de la fin de la *Deuxième Lettre à Timothée* et le récit que nous font les *Actes* du début de l'incarcération de Paul en Palestine.

La chose serait d'autant plus troublante que cet accord serait secret ; il ne s'agirait pas de ces explications artificielles et laborieuses que l'on trouve dans des pseudépigraphes comme les *Actes de Paul* ; on ne décèle en effet de la part de l'auteur aucun désir de « faire vrai » ni de renvoyer clairement le lecteur à un cadre historique connu.

Au contraire, il multiplie les détails obscurs, dont certains ne renvoient à rien de familier au premier abord ; il mentionne même alors en passant certains personnages inconnus par ailleurs⁶², sans en rien dire de bien clair pour le lecteur : Timothée seul est supposé comprendre ces allusions, qui suscitent la curiosité du lecteur plutôt qu'elles ne la satisfont.

Si le rédacteur final de notre document, en ce qui concerne ces *personalia*, ne fait fond que sur son imagination pour donner au texte une coloration historique, il est diablement habile. Il aurait même été trop habile : et ses subtilités n'auraient commencé à faire leur effet que dix-neuf siècles plus tard, non sans difficultés, à la suite des efforts de plusieurs générations exégétiques !

Enfin il s'impose de se retourner maintenant vers le récit que nous font les *Actes* de l'escale de Milet.

Il est bien entendu que Luc n'a pas mentionné explicitement dans son récit lui-même qu'un compagnon de Paul était tombé malade entre Troas et Milet, où il fut débarqué : un détail de ce genre n'avait aucun intérêt en lui-même, surtout pour Luc, qui s'intéresse fort peu d'une manière générale au sort particulier des différents et nombreux compagnons de Paul : absolument personne d'ailleurs n'est mentionné nominalemt lors de cette escale, sinon bien sûr l'Apôtre lui-même.

Luc n'a guère noté que ce qui lui paraissait essentiel, c'est-à-dire ce que furent les grandes lignes de son allocution.

62. Ainsi Crescens (4, 10), Carpos (4, 13), Alexandre le fondeur (4, 14), la famille d'Onésiphore (4, 19 ; cf. 1, 16-18), Euboulos, Pudens, Linos et Claudia (4, 21).

E. Vers une réévaluation de l'historicité du discours de Milet ?

Si Paul en effet a convoqué à Milet les Anciens de la métropole de l'Asie chrétienne, c'est avant tout pour leur y adresser le discours d'adieu qui nous est rapporté dans ses grandes lignes par les *Actes*, et qui fut préparé peut-être avec l'aide de Luc, pendant tout le temps qu'on attendit à Milet les Anciens qu'on y avait convoqués.

1. Une anomalie dans la construction de ce discours

La structure de ce discours est assez lâche. Dom Jacques Dupont a consacré un long article à cette question de « la construction du Discours de Milet », qui montre assez les flottements des éditeurs et commentateurs en la matière⁶³.

Une seule chose est parfaitement claire : le verset 32 constitue une première conclusion nette, quoique suivie d'une curieuse addition : « Il conclut par une bénédiction (v. 32) et une dernière recommandation (v. 33-35)⁶⁴. »

Cette « dernière recommandation » a en effet déconcerté plus d'un commentateur⁶⁵. J. Dupont surtout relève les faits avec une minutie digne d'éloges : « Les v. 33-35 constituent manifestement une seule unité. Leur cohésion ne résulte pas tant de moyens grammaticaux que du style oratoire qui les caractérise et qui a pour effet de les détacher de l'ensemble du discours. Ils se présentent ainsi comme un épilogue, ayant pour objet d'ajouter à ce qui précède une recommandation supplémentaire⁶⁶. »

63. J. DUPONT, *Nouvelles Études sur les Actes des apôtres*, « Lectio divina, 118 », Paris, Éditions du Cerf, 1984.

64. *Ibid.*, p. 426 s.

65. A. BOUDOU, *Actes des Apôtres*, « Verbum salutis, 7 », 1933, p. 458 : « L'adieu, croirait-on, va finir [...]. Pourtant la pensée rebondit. » J. RENIÉ, *Actes des apôtres traduits et commentés*, « La Sainte Bible, XI/1 », 1949, p. 284 : « Alors que le discours paraissait terminé, il rebondit, ainsi qu'il arrive souvent dans un entretien familier. » J.-R. ARMOGATHE, *Paul ou l'impossible unité*, Paris, 1980, p. 184 : « En addition, assez curieusement, les versets 33-35 protestent du désintéressement de l'Apôtre, passage qui conviendrait mieux au début du discours, après le verset 21. »

66. J. DUPONT, *Nouvelles Études...*, p. 437. Et encore, p. 441 : « Il n'y a pas de difficulté [...] pour le v. 32, qui fait l'office de conclusion, tandis que les v. 33-35 font figure de complément. » Dupont notait d'ailleurs déjà dans *Le Discours de Milet*, Testament pastoral de saint Paul (*Actes* 20, 18-36), « Lectio divina, 32 », Paris, Éditions du Cerf, 1962, p. 14 s. : « Le discours de Milet contient, au v. 32, une formule de bénédiction qui, nous le verrons, constituerait normalement sa conclusion » ; p. 285 : « Il n'est pas étonnant que quelques témoins de la tradition manuscrite terminent le v. 32 par une doxologie : 'À lui la gloire dans les siècles !' Ce n'est pourtant pas fini. Les recommandations tardives des v. 33-35 font penser à celles que Paul ajoute, de sa propre main, en finale de certaines de ses épîtres, revenant assez brusquement sur tel point qui lui tient particulièrement à cœur. »

2. Une anomalie doublée d'une bizarrerie lexicale

Examinons maintenant le contenu de cette recommandation complémentaire si finement mise en lumière par Dupont : « Argent, or ou vêtements⁶⁷, je n'en ai pas convoité, vous savez vous-mêmes que pour mes propres besoins et pour ceux qui sont (ou : étaient) avec moi (*tois ousin met' emou*) se sont mises à l'œuvre les mains que voici. Je vous ai bien montré que c'est en peinant ainsi qu'il faut secourir ceux qui sont malades (*asthenountôn*) et se souvenir des paroles du Seigneur Jésus puisqu'il a dit lui-même : il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. »

Citons encore, de Dupont, l'étude approfondie qu'il avait antérieurement consacrée à ce discours de Paul : « ...les Pères et leurs continuateurs du Moyen Âge comprennent que Paul invite les presbytres à se procurer par leur travail le moyen de venir en aide aux pauvres⁶⁸. »

Tout le monde, dit-il, en tombe aujourd'hui d'accord. Cette opinion traditionnelle fait à nouveau l'unanimité.

« Une divergence cependant : beaucoup d'exégètes identifient les 'faibles' avec les nécessiteux de tout genre ; d'autres font remarquer que le mot n'est pas employé en ce sens large dans le Nouveau Testament, et estiment qu'il ne vise qu'une seule catégorie d'indigents, ceux qui sont physiquement faibles, les malades⁶⁹. »

De fait, ainsi que le note ici Jacquier⁷⁰ : « *Asthenein* signifie seulement être faible, malade » ; de même F. F. Bruce⁷¹. Il est extrêmement probable en effet que le participe *asthenounta* a ici le sens le plus usuel dans le Nouveau Testament du verbe *astheneô*, et le seul qui apparaisse ailleurs dans l'œuvre du médecin Luc⁷², à savoir : « être malade ».

3. Un pressentiment de J. Dupont

Ainsi donc Paul, au terme de son allocution de Milet, rappelle soudain à ses auditeurs, d'une part, qu'il ne leur a rien coûté jusqu'à présent, non plus qu'aucun de ses collaborateurs, d'autre part qu'ils se doivent de suivre son exemple en secourant les malades, et enfin

67. Trilogie idiomatique dans la Bible, exprimant selon Dupont l'idée de richesse mobilière donnée ou volée.

68. J. DUPONT, *Le Discours de Milet*, p. 307.

69. *Ibid.*, p. 308. Dupont est visiblement embarrassé de ce sens précis d'*asthenôn* : « Le fait que le Nouveau Testament n'emploie pas ailleurs le mot 'faible' dans un sens économique ne nous paraît pas réhibitoire. La question est en tout cas secondaire » (p. 311 ; c'est moi qui souligne ce que je conteste).

70. E. JACQUIER, *Les Actes des apôtres*, p. 620.

71. F. F. BRUCE, *The Acts of Apostles*, The Greek Text with Introduction and Commentary, London, Inter-Varsity Press, 1952, repr. 1976, p. 383 : « En particulier ceux qui sont malades [sic] et par suite incapables de gagner leur vie. »

72. *Astheneô-ô* signifie « être malade » deux fois sur trois dans la Nouveau Testament et toujours chez Luc (*Luc* 4, 40 ; 9, 2 ; *Actes* 9, 37 ; 19, 12 ; 20, 35).

qu'il expérimenteront ainsi le fait qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.

En somme ils ont jusqu'à présent plus reçu que donné, et il semble bien qu'une occasion concrète leur soit donnée de manifester en retour leur charité ! De fait, ainsi que le note Dupont avec cette sorte d'ingénuité qui caractérise le véritable homme de science, tout embarrassé qu'il soit des faits qu'il observe, « de même que, par son travail, Paul a pu subvenir aux besoins de ses compagnons, les anciens trouveront, par leur travail, le moyen de soutenir les faibles. Ce parallélisme établit une analogie entre la situation des compagnons de Paul et celle des faibles⁷³ ».

Mais pourquoi continuer à parler de « faibles », et surtout en rester à l'idée d'analogie ? Ne s'agirait-il pas bien plutôt d'une allusion ? Paul recommanderait ici clairement à ses ouailles d'Asie de prendre soin de son collaborateur Trophime, qu'il leur confie parce qu'il est tombé malade entre Troas et Milet.

On pourrait croire que Paul a voulu, par des considérations générales sur la solidarité avec les malades, amener le cas précis de Trophime qu'il voulait recommander à ses auditeurs, ou bien, inversement, que l'évocation par Paul du cas particulier de Trophime, au terme de son allocution, lui a inspiré quelques considérations générales supplémentaires dont Luc a voulu sauvegarder la teneur⁷⁴.

4. Une confirmation de l'historicité du résumé de Luc ?

Ce qui se joue ici, c'est la question de l'historicité d'un passage souvent donné en exemple pour établir la grande marge de liberté rédactionnelle dont jouissait l'auteur des *Actes*.

Car, si nos observations grammaticales de départ sont fondées, il faut admettre que nous avons là, à l'impromptu, un merveilleux instrument de contrôle de l'historicité de ces passages. Et il en

73. J. DUPONT, *Le Discours de Milet*, p. 308 (analogie qu'il qualifie de « vague »). P.-R. TRAGAN, « Les 'destinataires' du Discours de Milet, Une approche communautaire d'Ac 20, 18-35 », dans *À cause de l'Évangile*, Études sur les Synoptiques et les Actes, offertes au P. Jacques Dupont, o.s.b., à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, « Lectio divina, 123 », Paris, Éditions du Cerf, 1985, p. 779-798, passe outre ces précieuses observations, p. 790-794 : *Actes* 20, 33-35 serait seulement « apparemment adventice » ; « En réalité, affirme-t-il, ces versets ne sont pas détachés du contexte » ; et comment le démontre-t-il ? En nous rappelant combien est grande, d'une manière générale, la préoccupation des écrits lucaniens « pour les petits et pour les pauvres » ; sans doute : mais quel rapport avec notre texte, qui parle des malades ? Comment après cela s'étonner du résultat général d'une telle enquête (p. 797 : « Le cadre communautaire d'Ac 20, 18-25 est trouble ») ?

74. Si Luc a cru devoir conserver le souvenir de cette ultime monition dans le résumé pourtant assez bref qu'il fait de l'allocution de Paul à Milet, ce n'est peut-être que pour servir d'écrin au *logion* qui le conclut : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir », *logion* qui lui a justement paru digne de mémoire (et sur lequel on consultera avec profit J. DUPONT, *Le Discours de Milet*, p. 319-339 ; sur son authenticité, notez les appréciations étrangement incohérentes de J. JEREMIAS, *Les Paroles inconnues de Jésus*, « Lectio divina, 62 », Paris, Éditions du Cerf, 1970, p. 18 et 36).

semble ressortir que le discours de Milet rapporté par les *Actes* est un résumé⁷⁵ étonnamment fidèle des paroles de Paul en cette occasion.

Ce résumé se révélerait ici, tout à fait incidemment, d'une sincérité et d'une précision absolument déconcertante, et il deviendrait particulièrement difficile d'en attribuer la composition à quelqu'un d'autre qu'à un témoin, usant même vraisemblablement de notes prises le jour même, comme le fit César pour ses *Commentaires*, dont les préoccupations rédactionnelles évidentes n'altèrent pas l'historicité non moins évidente de maint détail.

En fait, Paul a eu deux ou trois jours au moins pour préparer ce discours, pendant qu'il attendait les Anciens qu'il avait envoyé chercher à Ephèse. L'auteur des *Actes* a pu l'y aider puisqu'il était présent : cela expliquerait comment les grandes articulations de ce discours ont été conservées si fidèlement par le résumé qu'il en donne⁷⁶.

Conclusions finales

D'où vient que l'on ait si longtemps exclu l'idée de donner au verbe *prooraô* son sens le plus usuel en *Actes* 21, 29 ? La source la plus probable en est la généralisation d'une vieille version latine qui portait *viderant* plutôt que *providérant*. Les premiers lecteurs de Luc n'ont évidemment pas observé qu'il évitait soigneusement un tour désormais bien installé dans la langue : *nomizô hoti*. Puis est venue la force de l'habitude.

De plus, deux autres facteurs ont contribué à détourner les esprits de réexaminer cette question. Tout d'abord peut-être le peu d'intérêt et surtout de confiance qu'inspirent à un grand nombre de modernes les données proprement et directement historiques des *Actes*. On veut en ce domaine se démarquer à tout prix de certaines erreurs du passé, et spécialement d'un certain type de concordisme naïf qui se rapproche du fondamentalisme.

Toute rédaction est marquée par des préoccupations, sans doute ; mais un texte peut aussi nous informer de faits positifs, surtout quand il affiche explicitement l'intention de le faire⁷⁷, et quand,

75. Nous n'avons évidemment qu'un très bref résumé de l'allocation de Paul, comme le note DUPONT, *Le Discours de Milet*, p. 28 s. : alors qu'à l'escalade précédente de Troas il avait parlé depuis le soir jusqu'aux aurores, il n'aura pas fait faire aux Anciens d'Ephèse un voyage de deux jours pour ne les entretenir que quelques minutes.

76. Sur les parentés qu'offre ce discours avec la langue et les préoccupations des *Lettres à Timothée* (où la main de Luc est selon lui et d'autres si reconnaissable), voir : S. de LESTAPIS, *L'Énigme des Pastorales*, p. 133-141 et 271 ; A. FEUILLET, « La doctrine des épîtres pastorales et leurs affinités avec l'œuvre lucanienne », *Revue thomiste* 78 (1978), p. 181-225 [p. 212-215] ; P. Rolland vient également de rappeler, *Bulletin de liaison sur l'origine des synoptiques* 12 (janvier 1994), p. 12-13, à quel point le vocabulaire de ce discours est plus généralement paulinien.

77. *Luc* 1, 1-3, faut-il le rappeler, parle d'une enquête auprès de « témoins oculaires (*autoptai*) », faite « scrupuleusement (*akribôs*) », au sujet, qui plus est, « d'événements survenus parmi nous (*peri tôn peplêrophorêmenôn en humin pragmatôn*) ». L'auteur s'adresse visiblement à un contemporain des événements qu'il raconte.

simultanément, ses informations proprement historiques sont abondamment et constamment vérifiées par des sources indépendantes.

Ensuite, et peut-être avant tout, le contexte dans lequel apparaissent les *personalia* de la fin de la *Deuxième Lettre à Timothée* a enveloppé cette question d'une certaine obscurité en empêchant certains recoupements d'où pouvait jaillir la solution. C'est le *Hauptproblem* de ce document. Comment peut-il se faire qu'une lettre de Paul, vraie ou supposée, se présente comme écrite de Rome (au verset 1, 17), tout en reflétant d'une manière aussi cohérente des circonstances visiblement empruntées à une autre période de sa vie ?

Si le présent article a contribué à quelque chose, en définitive, ce ne sera qu'à baliser les contours de ce qu'on doit bien continuer à appeler, avec le Père de Lestapis, pour l'heure, et malgré sa propre tentative, une énigme.

Bernard GINESTE.



